

Intersyndicale des Hautes-Pyrénées

CGT, FSU, CFDT, UNSA, CGT-FO, CFE-CGC, CFTC et Solidaires

Prise de parole du jeudi 13 avril 2023

Cher(e)s camarades, depuis le mois de janvier, nous avons été des millions à nous mobiliser par les rassemblements et les manifestations sur tout le territoire, par la grève, reconductible dans plusieurs secteurs, les débrayages, les actions d'information et de blocage, les rassemblements et les manifestations. Vous-mêmes, à Tarbes, aujourd'hui, vous êtes à refuser le projet de contre-réforme de nos retraites porté par le gouvernement !

En fait, là où nous en sommes de notre mouvement, le projet d'Emmanuel Macron ne tient plus que grâce à l'autoritarisme et à la répression, grâce au 49.3 et aux interpellations. Tout a été préalablement essayé, pendant de longues semaines : journées nationales de manifestations, débrayages, grèves reconductibles, pendant de longues semaines, où nous avons pu croire que le vote des parlementaires aurait quelque importance dans un conflit qui dure. Mais non ! Rien n'y a fait ! A entendre les récentes déclarations d'Emmanuel Macron, nous pourrions presque penser qu'en définitive, vu d'en haut, tout va bien ! Pourtant, le contexte social est inédit, qui oblige le gouvernement, dans sa crainte de voir les jeunes investir massivement le mouvement social, à revenir sur la généralisation du Service

National Universel, dont l'objet est justement de mettre au pas la jeunesse... Dans ce climat de fortes tensions sociales que l'on peut qualifier de grave crise démocratique, arc-boutés sans réserve sur leur projet, Emmanuel Macron et son exécutif portent seuls la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble de notre pays. Ils jouent avec les allumettes ! Comme des enfants !

Mais que faut-il faire Mr Macron pour que vous entendiez ? Quand, lors du vote des motions de censure à l'Assemblée nationale, vous ne sauvez votre projet qu'à neuf voix près, ne trouvez-vous pas cela problématique ? « Et alors ? Rétorquez-vous, même pas mal ! Une seule voix m'aurait suffi. Si je n'ai qu'une voix d'avance, ce n'est pas mon problème que la moitié de la France me déteste ». Ou encore : « Si les gens voulaient la retraite à soixante ans, ce n'était pas moi qu'il fallait élire »... Ne trouvez-vous pas le contrat social entre le Peuple et vous comme distendu, ces temps-ci ? Si ce contrat social se délite, s'il manque de se rompre, on remanie son gouvernement, on change de politique, on organise un référendum pour vérifier si l'on a toujours l'appui du Peuple. Certains, en leur temps, ont pu se grandir d'avoir écouté leurs contradicteurs.

Mais nous n'en sommes plus là, ou plutôt pas encore. Non, nous sommes désormais suspendus à la décision du Conseil Constitutionnel saisi par de nombreux parlementaires le 21 mars dernier de plusieurs recours portant sur la constitutionnalité du texte ainsi que sur l'opportunité d'un référendum d'initiative partagée. Le Conseil Constitutionnel

peut censurer ce projet. En effet, c'est la première fois que l'on adopte une réforme de cette ampleur en faisant le choix d'une loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale pour la seule année 2023, plutôt qu'une loi ordinaire comme pour toutes les précédentes réformes des retraites. Ce n'est pas le véhicule législatif que prévoit la Constitution. Il faudrait une absolue nécessité. Où est l'absolue nécessité ? De même, il y a de quoi contester la clarté et la sincérité des débats organisés dans les deux chambres parlementaires. Il a en effet manqué à la représentation nationale des informations capitales pour éclairer sa décision : quid du cadre macro-économique dans lequel s'inscrit ce projet ? Quid des conséquences de la réforme par exemple sur l'assurance-chômage, sur l'assurance-maladie, le RSA ? Nous ne le savons pas. La somme de toutes les procédures qui se sont superposées pour empêcher un débat serein et éclairé peut également compter de manière déterminante dans l'appréciation des « sages » du conseil. Il y a donc de vrais motifs d'inconstitutionnalité. Enfin, la perspective d'un référendum d'initiative partagée, si le seuil de son déclenchement était atteint, permettrait au moins de rétablir le principe d'une expression publique, d'une parole publique qu'Emmanuel Macron a refusé de reconnaître.

Dès demain, vendredi 14 avril, nous nous rassemblerons Place Verdun à 17h30 en espérant d'ici là connaître la décision du conseil Constitutionnel, même si celle-ci ne signe pas la fin de notre lutte.

Le gouvernement croit pouvoir nous épuiser mais notre mouvement est fort et déterminé. Notre intersyndicale, unie, a permis de donner confiance à des millions de travailleuses et de travailleurs pour lutter contre cette réforme. Il faut poursuivre et amplifier notre lutte. Ensemble, nous allons faire en sorte que cette loi « Retraites », injuste, brutale et injustifiée, soit d'une manière ou d'une autre retirée. Nous ne laisserons pas ce gouvernement simplement tourner la page de nos luttes et de notre espérance. Nous ne lâcherons rien !

Merci à vous et à demain à 17h30 Place Verdun